



# Écho de la colline

## « Manque d'ouverture des conservateurs » d'après la première ministre

Publié à 13 h 30 - 2025-01-08



La cheffe du parti conservateur a été interpellée par l'Écho de la Colline en sortant de la chambre mercredi midi.



**Étienne Meunier**

**Une motion de grief a été déposée par la cheffe conservatrice, Victoria Rolland, à l'égard du gouvernement Lévesque. La cheffe de l'opposition a profité de son temps d'allocution de mercredi matin au Salon rouge pour déplorer le manque d'initiative sur les dossiers de la santé de l'éducation dans le discours d'ouverture prononcé hier.**

« 35 secondes », c'est le temps alloué par la première ministre en matière de santé lors de son intervention de 15 minutes, d'après Mme Rolland. Selon elle, la décongestion des urgences et l'amélioration générale du système de santé passe par l'accentuation de sa privatisation.

La première ministre se désole que les conservateurs ont un « manque d'ouverture », alors qu'elle soutenait l'importance de collaborer au sein du parlement. Mme Lévesque a tenté de calmer les allégations en santé en rassurant que Santé Québec venait d'entrer en scène et que ce nouveau gestionnaire nécessitait un peu de temps.

### « Nation à nation »

La cheffe conservatrice a fait valoir à la première ministre un manque de compréhension de la situation autochtone. Elle critique que le gouvernement cherche à exploiter les territoires ancestraux des premiers peuples. Mme Rolland a conclu ce sujet en suggérant un dialogue de « nation à nation », sans négligence.

Mme Lévesque a simplement répondu en incitant la cheffe à relire son discours qui mentionne de « redoubler les efforts de communication et de négociation avec les nations autochtones ».

### En éducation

La cheffe conservatrice a également décrié les initiatives proposées en éducation, jugeant le « chantier » qui visait à revoir le cursus ne fournirait rien aux dégradations du service dans les écoles. En outre, Mme Rolland n'a rien proposé pour régler le problème.

Aucune réponse a été proposé par la première ministre. L'Écho de la Colline est en cours de collecte d'informations au sujet des changements proposés par le gouvernement. Plus d'informations suivront sous peu

Il est également à noter qu'« une motion de grief permet à l'opposition de manifester son mécontentement à l'égard du gouvernement et de ses politiques sans toutefois retirer la confiance que l'Assemblée lui porte ».